

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 3 (1946)
Heft: 19

Artikel: Un tournant décisif
Autor: Uldry, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996805>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

JEUNESSE FORTE PEUPLE LIBRE

Journal des chefs romands
de l'instruction préparatoire

Editeur : Office central pour l'instruction préparatoire, la gymnastique, le sport et le tir (O. F. I.)



Macolin, mars 1946

N° 19

Un tournant décisif

L'I. P. affronte aujourd'hui l'après-guerre. Ses détracteurs lui prédisent une fin prochaine: L'I. P. n'est-elle pas née des pleins pouvoirs et contre la volonté populaire? — N'est-elle pas une institution de guerre qui doit disparaître avec le retour de la paix? Des journalistes, des éducateurs et des politiciens raisonnent ainsi et lient le sort de l'I. P. à celui des nombreux arrêtés fédéraux de la période de guerre.

Ceux qui entendent défendre l'I. P. doivent intervenir énergiquement contre de semblables allégations.

Malheureusement, les autorités militaires fédérales n'ont guère facilité la tâche des amis sincères de l'I. P. en élaborant le projet de novembre 1945; elles n'ont pas compris que l'I. P. est parvenue à un tournant décisif de son existence; elles n'ont pas su distinguer ce qui fait l'originalité foncière de l'I. P. helvétique ni discerner le sens de son évolution; elles ont repris le cadre et les formules traditionnels sans se soucier de l'esprit nouveau qui anime l'institution.

C'est pourquoi, au moment où d'importantes décisions vont être prises, je crois utile de rappeler quelques vérités essentielles qui nous aideront à jeter les bases d'une nouvelle Instruction préparatoire.

Tout d'abord, persuadons-nous que l'I. P. est inséparable du glorieux passé de notre pays. Lorsque nos ancêtres luttèrent contre les Habsbourg, les enfants couraient, sautaient et grimpaient; ils jetaient la pierre et tiraient à l'arbalète; les jeunes gens poursuivaient intensément un entraînement sévère qui faisait d'eux des hommes libres, vigoureux et endurants. Cet entraînement ne leur était pas donné par les autorités cantonales, mais par les corporations, les quartiers, les communes ou par les baillages.

L'I. P. était donc organisée par le peuple lui-même alors que dans l'Europe féodale cet apprentissage était un privilège de noblesse. C'est ce qui explique la pénétration des usages du code de la chevalerie dans toutes les couches de la population. Ces usages se maintinrent à travers les siècles dans les joutes sportives auxquelles prenait part la jeunesse des Etats confédérés et alliés. Les premières sont mentionnées en 1378 à Soleure, en 1380 à Berne, puis régulièrement jusqu'en 1794 à Lucerne, quatre ans avant l'effondrement de l'Ancienne Confédération.

Ne devons-nous pas nous inspirer de ces leçons du passé et renouer avec ces lointaines traditions? — Notre jeunesse n'a jamais été embrigadée dans des formations paramilitaires; elle s'est préparée à ses devoirs de citoyen et de soldat dans le cadre de nos associations civiles; nous nous refusons à dissocier l'éducation du citoyen de la préparation militaire; la seconde est un corollaire de la première, en ce sens qu'un vaillant citoyen, doué d'une maturité civique que beaucoup de nos voisins envient, sera toujours un excellent soldat quand la nécessité lui fera prendre les armes.

Celui qui suit attentivement l'évolution de l'I. P. aura été frappé de l'orientation qu'elle a prise ces dernières années: l'I. P. est devenue un mouvement éducatif plein de promesses et capable, par son dynamisme, de réformer l'éducation physique de la jeunesse.

Issue d'une loi militaire, l'I. P. embrasse aujourd'hui tous les domaines du sport et de la gymnastique; elle s'inspire de principes éducatifs et proclame le retour au sport naturel; elle s'efforce à introduire dans les exercices sportifs l'idéal du franc-jeu, de la mutuelle compréhension et du respect des convictions; elle a créé

des contacts entre les éducateurs, les sportifs et les gymnastes. Les uns et les autres ont appris à se connaître en pratiquant l'I. P.

Ainsi, en s'inspirant des vertus chevaleresques, l'enseignement du sport et de la gymnastique devient une importante discipline de l'éducation civique et morale.

Ces vérités-là ne nous montrent-elles pas dans quel sens doit s'orienter la nouvelle Instruction préparatoire? Disons franchement qu'une Ordonnance fédérale ne peut prétendre réglementer un domaine aussi vaste. Nos autorités militaires seraient bien inspirées de séparer définitive-

ment l'enseignement de la gymnastique et des sports de la préparation technique au service militaire et de confier sagement cette discipline de l'éducation générale aux cantons et aux associations de jeunesse. Elles seraient d'autant plus à l'aise pour exercer leur légitime droit de contrôle.

Cette attitude serait conforme à nos meilleures traditions et réjouirait le cœur de ceux qui souhaitent à l'I. P. un brillant avenir.

Genève, février 1946.

R. ULDRY,
chef I. P.

ÉCHOS ROMANDS

Rapport sur l'activité I. P. en 1945 dans le canton de Genève

1. Généralités

Nous sommes très satisfaits en cette fin d'exercice de pouvoir annoncer une sensible augmentation du nombre des élèves qui se sont présentés aux examens de base. D'une manière générale, nos différentes activités marquent de réels progrès sur l'année précédente.

Dans ses grandes lignes, notre plan de travail a été exécuté. Nous avons le plaisir de constater que notre mouvement s'acquiert de la sympathie dans des cercles toujours plus larges et nous sommes heureux d'entretenir des relations cordiales avec tous ceux qui, à Genève, sont préoccupés du développement physique de notre jeunesse.

Suivant la ligne de conduite qu'il s'est fixé, notre Bureau a favorisé, par tous les moyens à sa disposition, les initiatives des associations de gymnastique et de sport et les initiatives individuelles de chefs I. P.

Encourager l'initiative privée, ne pas étatiser, tel est notre but.

2. Les examens de base

Notre ligne de conduite, scrupuleusement appliquée depuis 1942, commence à porter ses fruits. Cette année, le nombre des jeunes gens qui se sont présentés aux examens de base est en augmentation de 446 sur le chiffre de l'an dernier.

Le petit tableau ci-dessous illustrera suffisamment la courbe ascendante des épreuves de base :

Année	Participation aux examens	réussi	soit du :
1942	406 élèves	170	41,8 %
1943	696 »	377	48,4 %
1944	893 »	421	47,1 %
1945	1359 »	838	61,6 %

Si les résultats quantitatifs sont encourageants, nous ne pouvons en dire autant en ce qui concerne la préparation aux examens. Un effort pour une meilleure préparation des élèves doit être demandé à nos dirigeants sportifs : ils le

feront volontiers sachant qu'il ne faut pas rechercher comme but final la réussite d'un examen qui n'est qu'un moyen de contrôle de l'état physique de l'élève, et n'ignorant pas que si le jeune homme est en bonne condition physique, il réussira sans autre son examen qu'il ne considérera pas comme une performance exceptionnelle.

3. Les examens du Groupe B.

Seules quelques épreuves de marche ont été organisées et la participation a été très faible (49 élèves).

4. Les cours du Groupe C.

De nombreux cours ont été organisés et obtinrent un réel succès. Dans cette classe, le départ a été donné et il faut s'attendre à un très grand développement de ces cours.

Cours de ski.

Trois cours ont eu lieu à Montana sur Sierre. L'organisation, bien que placée sous la responsabilité des associations, a été presque entièrement assumée par le Service I. P. Le DMC a accordé des subsides extraordinaires très appréciables qui ont permis aux jeunes gens de passer 6 jours sur « la terrasse la plus ensoleillée d'Europe » à des conditions extrêmement avantageuses.

Indépendamment de ces cours, le Ski-Club de Genève a organisé un cours à Bretaye, du 9 au 13 janvier 1945. Parmi les quelque cent participants, 15 ont été annoncés comme élèves I. P.

En résumé, 238 jeunes gens ont bénéficié de ces camps. Pour une première saison, ce n'est pas trop mal !

5. Cours de natation.

Un premier cours de natation a été organisé par les Gyms-Nageurs. Il s'agit d'un début, la fréquentation n'a pas été aussi forte que nous l'aurions désiré. Nous osons espérer, et nous avons nos raisons d'espérer, que dans cette spécialité l'I. P. progressera dans un très proche avenir.